

Projet éducatif

École Duvernay

(2019-2022)



Le projet éducatif

Table des matières

1. **But et définition du projet éducatif**
2. **Encadrements légaux**
3. **Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif**
4. **Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif**
5. **Analyse du contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)**
6. **Analyse de la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite**
7. **Enjeux**
8. **Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement**
9. **Mise en œuvre et suivi du projet éducatif**

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

2. Encadrements légaux

Dans le cadre des modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique* par le projet de loi 105 du gouvernement du Québec, adopté à l'automne 2016, l'ancien plan stratégique de la commission scolaire a été remplacé afin d'introduire le *Plan d'engagement vers la réussite*.

De ce fait, à son tour, chaque établissement de la commission scolaire doit élaborer un *Projet éducatif* contenant les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes.

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- LIP, articles 37 et 97.1 :
 - La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - Les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visées;
 - La périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37) ;
- Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celle du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- Assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

L'ensemble du personnel de l'école (enseignants, professionnels de soutien, direction), les membres du conseil d'établissement, les parents et les élèves.

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Les parents et les élèves ont été consultés par un sondage sur l'appréciation des services donnés dans l'école.

Le personnel de l'école (enseignants, professionnel et personnel de l'école) a été consulté par un sondage d'appréciation.

Les membres du conseil d'établissement ont été consultés et ils ont adopté le projet éducatif 2019-2022 le mercredi 1^{er} mai, (Résolution 004-C.-É. 18-19/26).

5. Analyse du contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

Les valeurs qui caractérisent notre école et qui définissent nos actions sont le **respect, la responsabilité et la persévérance**.

5.1 Caractéristiques générales de notre milieu

- Notre école est située dans un milieu urbain et accueille des élèves de la première à la sixième année. Notre clientèle préscolaire va à l'école l'Aquarelle. Par ailleurs, notre clientèle est partagée en trois volets : l'adaptation scolaire, le régulier et la concentration musique.
- Notre clientèle est de type mixte (milieu favorisé : concentration musique et défavorisé : régulier). Notre indice de milieu socio-économique est de 8/10 et celui du seuil de faible revenu est de 7/10.
- Nous avons atteint notre maximum de capacité d'accueil (groupes) en 2018-19 puisqu'au cours des dernières années, la clientèle d'adaptation scolaire a augmenté en raison d'une classe de plus par année.

5.2 Caractéristiques et répartition de notre clientèle (au 30 sept. 2018)

Clientèle	238 élèves pour 180 familles	180 aînés	
Indice de milieu socio-économique (IMSE)	8/10	Indice du seuil de faible revenu	7/10

Adaptation scolaire	5 groupes
Concentration musique	4 groupes
Régulier	5 groupes

Compilation des résultats du sondage des élèves

	En accord	Neutre	En désaccord
Aime venir à l'école	50%	40,2%	9,8%
Aime l'environnement de l'école	68,5%	24,5%	7%
Se sent en sécurité à l'école	67,1%	27,3%	5,6%
Aime l'ambiance de l'école	69%	24,5%	6,5%
Se sent accompagné par les adultes	61,1%	29,2%	9,7%

(Voir annexe 1)

5.3 Services

5.3.1 Adaptation scolaire, concentration musique et régulier

Notre belle équipe-école est composée d'une **directrice**, de **5 enseignants au régulier**, de **5 enseignants en adaptation scolaire**, de **3 enseignants au programme particulier de musique**, d'une **secrétaire**, d'une **préposée** et d'un **concierge**. De plus, **9 enseignant(e)s spécialistes** dispensent les cours de **musique, d'éducation physique et d'anglais**.

Nous offrons le service d'**orthopédagogie** dont plusieurs de nos élèves bénéficient. Qui plus est, les élèves du premier cycle profitent des services d'une **orthophoniste** plusieurs fois par semaine.

Nos élèves bénéficient également des services, au besoin, d'une **psychoéducatrice**.

Notre école se démarque aussi par la richesse des services en éducation spécialisée. En effet, **13 technicien(ne)s en éducation spécialisée** donnent du soutien en classe et nous avons également **une technicienne en éducation spécialisée plancher**.

Certains de nos élèves reçoivent un service de **francisation** à l'école.

Le **service de garde** de notre école accueille 57 élèves de façon régulière et 183 élèves de façon sporadique. De plus, il dessert, matin et soir, une douzaine d'élèves de l'école le Relais.

Nous avons un **service de traiteur** pour offrir des repas chauds le midi à coût raisonnable.

5.3.2 Adaptation scolaire

Les enseignant(e)s d'adaptation scolaire accueillent 32 élèves ayant un TSA ou un autre diagnostique. Ceux-ci sont répartis en 5 groupes selon les besoins de chacun pour l'année scolaire 2018-19.

(Voir annexe 2)

5.4 Services externes offerts dans la communauté

Le CIUSSS nous fournit des services: Infirmière, intervenante sociale, hygiéniste dentaire.

Plusieurs organismes communautaires collaborent avec l'école : CIUSSS, CRDITED, Interval, Centre jeunesse, La Tablee populaire, La Sûreté du Québec, La Ville de Drummondville, Club Kiwanis.

5.5 Situation financière de notre école

Nous considérons que l'école Duvernay est en bonne santé financière. Nous avons eu un surplus en 2017-2018. Compte tenu de notre indice de défavorisation qui est de 8 nous avons plusieurs mesures qui viennent soutenir les besoins de l'école, dont SIAA.

Depuis 2016-2017, les mesures « Partir du bon pied » et « Coup de pouce de la 2^e à la 6^e année » ont permis l'ajout d'une ressource enseignante 4 jours par semaine. Cette dernière fait du « team-teaching », travaille en sous-groupe avec des élèves à risque et poursuit le travail de l'orthophoniste.

De plus, avec la mesure « Mesproïn », nous avons ajouté 1 autre journée de ressource enseignante, 1 journée d'orthophonie et 5 jours de TES.

5.6 Parc informatique

Chacune de nos classes est équipée d'un tableau numérique interactif ainsi que d'un ordinateur portable. Des ordinateurs portables ainsi que des tablettes numériques sont utilisés pour des mesures destinées aux élèves ayant des besoins particuliers.

À défaut d'avoir un laboratoire informatique, nous avons plusieurs ordinateurs et des iPads à notre disposition et 2 robots.

5.7 Bilan des actions porteuses de notre milieu

SCP

À notre école, le programme Soutien au Comportement Positif (SCP) est mis en place depuis septembre 2016. Comme les modèles sont très importants en milieu défavorisé, le personnel a misé sur la modélisation des bons comportements, la cohérence et la constance dans l'application des règles de vie. L'implantation du SCP a permis d'uniformiser les interventions et d'améliorer le climat de l'école.

Pour les écarts de conduite, il y a une échelle d'interventions qui permet de bien structurer nos interventions face aux différents niveaux d'écarts.

Un comité veille au bon fonctionnement et à la mise en place du SCP.

Réponse à l'intervention

L'implantation de l'enseignement explicite et du RAI (Réponse à l'intervention) fait aussi partie de nos incontournables. L'orthopédagogue, qui intervient davantage au 2^e et 3^e niveau, permet aux élèves à risque de recevoir l'aide appropriée en français au niveau de la lecture et de l'écriture.

Soutien pédagogique

Grâce aux différentes mesures, au 1^{er} cycle, nous avons pu ajouter une ressource enseignante qui travaille avec les titulaires afin de soutenir efficacement les enfants en difficulté. Au 2^e et 3^e cycle, avec la mesure « Aide individualisée », il est possible pour les titulaires de se faire libérer afin de travailler de façon individuelle ou en sous-groupe avec les élèves à risque.

Conscience phonologique

Depuis quelques années, au préscolaire (l'Aquarelle), les enseignants ont mis en place les programmes « La forêt de l'alphabet » et « Raconte-moi les sons » qui travaillent la conscience phonologique.

De plus, la « lecture partagée enrichie » soutient le développement de leurs compétences. Par la suite, au 1^{er} cycle, des activités de conscience phonologique se poursuivent. Par ailleurs, l'orthophoniste anime des ateliers de conscience phonologique et apporte un soutien aux élèves ciblés.

Stratégie de lecture et d'écriture

Un suivi rigoureux accompagné par les divers professionnels (orthopédagogue, orthophoniste, enseignant) a permis de tendre vers l'homogénéisation de nos pratiques quant aux stratégies de lecture (référentiel visuel, nom et enseignement explicite des stratégies)

De plus, la présence de l'orthopédagogue permet le dépistage précoce des difficultés en lecture et en écriture. Par ailleurs, en 2016-2017, le code de correction a été révisé. Ainsi, tous les enseignants utilisent le même code de correction, adapté au niveau d'enseignement.

La littératie occupe une place importante dans nos pratiques. Celle-ci favorise le développement de diverses compétences en français. Pour améliorer leurs pratiques, les enseignants, selon leurs besoins, ont participé à différents chantiers pédagogiques (en lecture et en écriture).

Implication des élèves

Le projet des jeunes leaders est encore en action. Il est chapeauté par l'enseignant d'éducation physique et une titulaire. Cette formule diminue le nombre d'interventions que les adultes ont à effectuer lors des récréations. Aussi, les jeunes leaders participent et soutiennent les élèves des groupes d'adaptation scolaire.

Activités physiques

L'enseignant d'éducation physique fait la promotion d'activités parascolaires, une ligue de mini-basket est offerte aux élèves.

En mai, celui-ci invite les élèves à s'inscrire à la course à pied en prévision de la course DesChênes-toi. Cette activité a lieu à raison de 2 fois par semaine, à la fin des classes.

Par ailleurs, le concierge de l'école, avec l'aide de l'enseignant d'éducation physique a innové en formant une ligue de baseball. Les jeunes inscrits ont pu jouer des parties à l'école sur l'heure du dîner et ont même pu participer à un tournoi pendant une fin de semaine.

Musique

Les élèves du programme particulier font 2 concerts par année un à Noël et un autre à la fin de l'année qui se tient à la Maison des Arts. Ils sont aussi appelés à participer à d'autres événements, ex. chanter avec un artiste (Brigitte Boisjoli), avec l'orchestre symphonique des jeunes de Drummondville, etc.

5.8 Principaux enjeux de la réussite éducative de notre milieu

Nos élèves à risque

Dans notre milieu, nous retrouvons des élèves dyslexiques. Des mesures adaptatives sont en place pour pallier à leurs difficultés. Pour l'année 2017-18, nous constatons une augmentation du nombre d'élèves ayant besoin de ses mesures. Pour l'année 2017-18, nous constatons également une augmentation du nombre d'élèves ayant un plan d'intervention. En effet, au 1^{er} et 2^e cycle, comparativement à l'année 2016-2017, le nombre d'élèves avec un plan d'intervention a presque doublé.

L'augmentation du nombre des élèves ayant d'autres types de difficultés nous préoccupe: trouble de la coordination (TAC), trouble du spectre de l'autisme (TSA), syndrome de Gilles la Tourette (SGT), trouble anxieux, trouble de l'attachement, etc. Ces élèves reçoivent un code de difficulté spécifique leur attribuant quelques heures de soutien d'un(e) technicien(ne)s en éducation spécialisée (TES) et certains d'entre eux bénéficient de mesures adaptatives. De ce fait, afin de bien répondre aux besoins spécifiques de cette clientèle, nous bonifions le panier de services reçu par la commission scolaire avec la mesure Aide individualisée.

Nos élèves qui entrent avec un an de retard au secondaire

Notre taux d'élèves entrant à 13 ans ou plus se situe généralement sous la barre des 15%, sauf en 2016-2017. Ceci ne représente donc pas une vulnérabilité chez nous. (Voir annexe 3)

Nos résultats aux épreuves – vs CS

En 2017-2018 au 1^e cycle, tous nos résultats aux épreuves CS sont inférieurs à la moyenne des résultats de la Commission scolaire. C'est une vulnérabilité du milieu.

Au 2^e cycle, en 2017-2018, tous nos résultats aux épreuves CS sont supérieurs à la moyenne des résultats de la Commission scolaire.

Toujours en 2017-2018, au 3^e cycle, il y a seulement en écriture que notre résultat est inférieur à celui de la moyenne de la Commission scolaire. La compétence écrire est une vulnérabilité chez nous. (Voir annexe 4)

Écart de nos résultats aux épreuves – vs – au bilan

Au 1^e cycle, en 2017-2018, l'écart est de 31% en lecture.

En 2017-2018, un écart de plus de 5% est à travailler en écriture aux 2^e et 3^e cycle ainsi que pour la compétence raisonner en mathématique au 3^e cycle ou l'écart est de plus de 13 %. (Voir annexe 5)

Écart des résultats aux épreuves entre les garçons et les filles

Dans notre école, nous constatons que les garçons réussissent moins bien que les filles pour l'année 2017-2018.

Au 1^e cycle, les résultats des garçons ont un écart d'environ 10% pour les deux compétences suivantes : écrire et raisonner.

Au 2^e cycle, les résultats des garçons ont un écart d'environ 7% pour la compétence raisonner.

Au 3^e cycle, les résultats des garçons ont un écart de plus de 10% pour les 3 compétences suivantes : lire, écrire et résoudre. Par contre, pour la compétence raisonner, l'écart est d'environ 5%.

(Voir annexe 6)

Écart des résultats aux épreuves entre les élèves avec ou sans plan d'intervention

En 2017-2018 :

Au 1^e cycle, en écriture, l'écart est de plus de 27,2 % entre nos élèves sans plan d'intervention et ceux qui en ont un. En lecture, il y a un écart de plus de 40%.

Au 2^e cycle, l'écart est de moins de 27,2% pour l'ensemble des compétences.

Au 3^e cycle, en lecture et en raisonner, l'écart est de plus de 27,2% entre nos élèves sans plan d'intervention et ceux qui en ont un. En écriture, l'écart est de plus de 40%. (Voir annexe 7)

Écart des résultats aux épreuves entre les élèves du régulier et ceux en programme particulier

Depuis 2016, les élèves au programme particulier musique réussissent beaucoup mieux aux épreuves que les élèves du régulier. En 2017-2018, l'écart entre les résultats varie entre 9,1% jusqu'à 36,7%. Les élèves qui auditionnent en musique ont généralement des résultats supérieurs à la moyenne. De plus, les élèves du régulier de l'école Duvernay proviennent en général de milieux défavorisés.

(Voir annexe 8)

5.9 Besoins généraux de nos élèves et attentes du milieu

Selon notre analyse du contexte et selon les sondages complétés par les parents ainsi que le personnel de l'école, voici les besoins et les attentes qui s'en dégagent :

- Améliorer les apprentissages des garçons en lecture tout en poursuivant ce qui a déjà été mis en place. (Voir annexe 3)
- Réduire l'écart entre les élèves du régulier et ceux du programme particulier musique dans les 4 compétences : lire, écrire, raisonner et résoudre. (Voir annexe 8)
- Augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture des élèves de 4^e année au régulier. (Voir annexe 1)
- Réduire l'écart, pour les élèves du 3^e cycle, entre les taux au sommaire et à l'épreuve ministérielle en écriture et en raisonner.
- Assurer un meilleur soutien en mathématique pour les élèves en difficulté.
- Favoriser l'intégration des outils technologiques dans nos pratiques pédagogiques.

- Informer davantage les parents quant aux services disponibles pour leurs enfants (orthopédagogie, orthophonie, éducation spécialisée, psychologie, psychoéducation et services de santé).
- Informer plus régulièrement les parents du cheminement scolaire et du comportement de leur enfant (pas seulement lors des remises de bulletin).
- Favoriser l'activité physique et l'adoption de saines habitudes de vie.

6. Analyse de la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

Enjeux du PEVR	Analyse de la situation de l'école			Les objectifs du PEVR	Analyse de la situation de l'école			
	Répond aux attentes	En voie d'amélioration	Zone vulnérable		Répond aux attentes	En voie d'amélioration	Zone vulnérable	
L'importance de la lecture, et ce, dans toutes les disciplines et pour tous les ordres d'enseignement.	X			Au primaire, diminuer l'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français (lire et écrire) et en mathématique (résoudre et raisonner).	École		X	
					Régulier			X
					Programme particulier	X		
L'importance de l'intervention précoce.	X			D'ici 2022, augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de 4e année du primaire.	École		X	
					Régulier			X
					Programme particulier	X		
La réussite des garçons.			X	D'ici 2022, réduire les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves.	Réduire l'écart entre les filles et les garçons pour ce qui est du taux de diplomation et de qualification.			X
					Réduire l'écart entre les élèves EHDAA et les élèves réguliers (sans plan d'intervention).		X	
L'intégration de plus en plus grande des outils d'aide technologique tant dans l'apprentissage, l'enseignement que dans les fonctions de travail.			X		Réduire l'écart entre les élèves du régulier et les élèves du programme particulier.			X
L'intégration des élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation et d'apprentissage ou qui ont des besoins particuliers (y compris des problèmes de stress et d'anxiété).		X		D'ici 2022, diminuer la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.	X			
La communication à tous les paliers de l'organisation (y compris les parents)		X		Au niveau des habitudes de vie, établir des priorités d'intervention à partir des zones de vulnérabilité identifiées.			X	
Ouverture de l'école et de la commission scolaire sur sa communauté		X		D'ici 2022, augmenter le nombre d'établissements du primaire qui ont intégré 60 minutes par jour d'activités actives pour les élèves.		X		

7. Enjeux

Suite à l'analyse de notre contexte et de nos résultats, nous choisissons de prioriser 3 enjeux qui sont en cohérence avec les enjeux retenus par notre Commission scolaire :

- **La réussite en français écriture de 4^e année**
Nos résultats démontrent que nous devons augmenter le taux de réussite des élèves au régulier à l'épreuve ministérielle d'écriture en 4^e année.
- **L'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve**
Nous devons réduire cet écart en écriture (français) et en raisonner (mathématique).
- **Les saines habitudes de vie au quotidien**
Nous devons augmenter à 60 minutes par jour les activités actives pour les élèves.

8. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Enjeu 1		La réussite en français écriture des élèves de 4^e année		
Orientation 1		Augmenter la réussite en écriture des élèves de 4^e année du secteur régulier		
Objectif 1.1	Indicateur	Cible	Situation actuelle	Cohérence avec le PEVR
Augmenter le taux de réussite des élèves au régulier à l'épreuve ministérielle d'écriture de 4 ^e année du primaire.	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de 4 ^e année des élèves du secteur régulier.	Augmenter annuellement le pourcentage du taux de réussite en écriture pour les élèves du secteur régulier.	63,6% des élèves de 4 ^e année du secteur régulier réussissent l'épreuve ministérielle d'écriture.	Objectif 4 D'ici 2022, augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de 4 ^e année du primaire.

Enjeu 2		L'importance de la lecture, et ce, dans toutes les disciplines et pour tous les ordres d'enseignement		
Orientation 2		Diminuer l'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite aux épreuves		
Objectif 2.1	Indicateur	Cible	Situation actuelle	Cohérence avec le PEVR
Réduire l'écart entre les taux au sommaire et à l'épreuve en écriture et en raisonner pour les élèves du 3 ^e cycle.	% d'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve (Indicateur MEES)	Atteindre un maximum de 5% d'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve.	6 % d'écart en écriture et 13,8 % d'écart en raisonner	Objectif 2 Au primaire, diminuer l'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français (lire et écrire) et en mathématique (résoudre et raisonner).

Enjeu 3		Les saines habitudes de vie au quotidien		
Orientation 3		Valoriser les saines habitudes de vie et les intégrer dans notre quotidien		
Objectif 3.1	Indicateur	Cible	Situation actuelle	Cohérence avec le PEVR
D'ici 2022, augmenter à 60 minutes par jour les activités actives des élèves.	Nombre de minutes d'activités actives par jour	Atteindre 60 minutes d'activités actives par jour.	En moyenne, 40 minutes d'activités actives par jour sont offertes aux élèves.	Objectif 9 D'ici 2022, augmenter le nombre d'établissements du primaire qui ont intégré 60 minutes par jour d'activités actives pour les élèves.

9. Mise en œuvre du suivi du projet éducatif

Afin de mettre en place un plan d'action qui répond aux besoins de notre école, nous avons tenu compte des pratiques de notre milieu, de la commission scolaire, des résultats de recherches probantes et des différents documents du MÉES.

Ensuite, pour assurer le suivi de notre projet éducatif, nous tiendrons compte de plusieurs facteurs en respectant plusieurs étapes :

- faire approuver par la direction de l'établissement d'enseignement les moyens retenus par le personnel (LIP, art 96,15);
- élaborer des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action, etc.) et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place;
- au besoin, adapter les moyens selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus;
- bien que les moyens retenus n'ont pas à être approuvés par le conseil d'établissement, nous tiendrons les membres informés sur les moyens retenus et les résultats obtenus;
- annuellement, le projet éducatif sera mis à jour en tenant compte de nouvelles orientations indiquées par le ministre ou de changements importants dans le contexte de l'établissement d'enseignement. Nous consulterons également tous les acteurs engagés dans l'élaboration de cette mise à jour.

La reddition de comptes est la dernière étape d'une gestion axée sur les résultats. Elle consiste à évaluer le projet éducatif et à présenter le résultat de cette évaluation à la communauté.

Notre établissement d'enseignement suivra et analysera le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser nos engagements. Dans une perspective d'amélioration continue, l'évaluation de notre projet éducatif sera une occasion de partager des pratiques innovantes en vue de les intégrer, au quotidien, dans les pratiques pédagogiques.

Le conseil d'établissement rendra public le projet éducatif et son évaluation. (LIP, articles 75 et 109.1).

Le document produit dans le cadre de la reddition de comptes s'avérera un outil de référence pour les parents. Au-delà des résultats obtenus, les parents pourront y trouver une présentation sommaire de l'établissement d'enseignement, du contexte dans lequel celui-ci évolue, de l'offre pédagogique et des principales réalisations.

Inspiré du Guide 4 de 5 – MÉES

Annexes

Annexe 1

Répartition de la clientèle

École Duvernay 2018-2019							
Clientèle	1 ^e année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	6 ^e année	Adapt. scolaire
Groupes	1	1	1				5
Nombre de groupes multi-âges				1		1	
Nombre de groupes programme particulier Musique			1	1	1	1	
Nombre total de groupes	14						
Garçons	11	12	14	14	13	20	24
Filles	10	11	30	26	22	22	8
Nombre d'élèves par niveau	21	23	44	40	35	42	32
NOMBRE TOTAL D'ÉLÈVES	237						

Annexe 2

Nos services

ÉCOLE DUVERNAY 2018-2019									
Clientèle	1 ^e année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	4 ^e et 5 ^e année	5 ^e année	6 ^e année	5 ^e et 6 ^e année	Adap. scolaire
Nombre d'enseignants	1	1	2	1	1	1		1	5
Spécialiste Anglais	1		1						
Spécialiste éducation physique	1		1						
Spécialiste musique	5								
T.E.S.	4								10
Préposée	1								
Psychoéducation	1 psychoéducatrice / 3 jours /semaine								
Orthopédagogie	1 orthopédagogue / 3 ½ jours/semaine								
Secrétaire	1 secrétaire / 5 jours/semaine								
Conciergerie	1 concierge / 5 jours/semaine								
Service de garde	1 technicienne en service de garde 21 éducatrices								

Annexe 3

Nos élèves à risque

Nombre d'élèves dyslexiques (mesures d'aide en place telles que stipulées à leur plan d'intervention)			
	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
2015-16	0	9	1
2016-17	0	4	5
2017-18	2	6	9

Pourcentage d'élèves ayant un plan d'intervention			
	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
2015-16	14 %	20 %	23 %
2016-17	21 %	21 %	27 %
2017-18	39 %	39 %	26 %

Nombre d'élèves en orthopédagogie (il est à noter que les données ci-dessous sont celles des élèves en suivi en sous-groupes)			
	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
2015-16	9	11	12
2016-17	13	12	13
2017-18	18	23	13

Nombre d'élèves en orthophonie			
	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
2015-16	0	0	0
2016-17	0	0	0
2017-18	23	0	0

Nombre d'élèves ayant un diagnostic EHDAA (code 12, 14, 33, 34, 50, 53, 99)			
	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
2015-16	0	4	0
2016-17	2	6	4
2017-18	0	4	8

Pourcentage d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire Cible de la CS 15%	
2015-16	8,5
2016-17	16,7
2017-18	13,5

Nos résultats

Résultats en français et mathématiques Taux de réussite aux épreuves obligatoires en fin de cycle En jaune, - de 5% sous le taux de réussite CS En rouge, + de 6% sous le taux de réussite CS							
Compétence	Qui?	2015-2016		2016-2017		2017-2018	
		École	CS	École	CS	École	CS
Épreuve Lecture	1 ^{er} cycle	88,2	85,4	90,9	85,1	56,5	83,7
	2 ^e cycle	82,1	84,1	87,5	84,4	94,3	86,3
	3e cycle	97,3	92,2	88,4	83,2	91,4	81,2
Épreuve Écriture	1 ^{er} cycle	82,4	86,3	77,3	83,1	78,3	81,2
	2 ^e cycle	76,9	86	85,4	88,4	89,2	88
	3e cycle	89,2	89,1	88,4	93,4	82,9	90
Épreuve Résoudre	1 ^{er} cycle	70,6	73	68,2	80,2	82,6	89,7
	2 ^e cycle	97,4	91,2	97,9	89,5	94,6	85,9
	3e cycle	86,5	73,8	90,7	82,7	94,4	83,3
Épreuve Raisonner	1 ^{er} cycle	94,1	96,3	81,8	83	87	90
	2 ^e cycle	94,9	95,5	86,6	84,4	97,3	94,3
	3e cycle	75,7	70,7	76,7	75,8	80,6	80,1

École

Écart des Résultats en français et mathématiques										
Taux de réussite école										
aux épreuves obligatoires en fin de cycle										
-vs taux de réussite au bilan en fin de cycle										
En jaune, + de 3% au-dessus du taux de réussite des épreuves										
En rouge, + de 5% au-dessus du taux de réussite des épreuves										
Compétence	Qui?	2015-2016			2016-2017			2017-2018		
		Épr.	Bilan	Écart	Épr.	Bilan	Écart	Épreuve	Bilan	Écart
Épreuve Lecture	1 ^{er} cycle	88,2	88,2	0%	90,9	95,5	-4,6%	56,5	87,5	-31%
	2 ^e cycle	82,1	100	-17,9%	87,5	91,7	-4,2%	94,3	94,6	-0,3%
	3e cycle	97,3	91,9	5,4%	88,4	95,3	-6,9%	91,4	94,4	-3%
Épreuve Écriture	1 ^{er} cycle	82,4	88,2	-5,8%	77,3	95,5	-18,2%	78,3	70,8	7,5%
	2 ^e cycle	76,9	87,2	-10,3%	85,4	89,6	-4,2%	89,2	94,6	-5,4%
	3e cycle	89,2	94,6	-5,4%	88,4	95,3	-6,9%	82,9	88,9	-6%
Épreuve Résoudre	1 ^{er} cycle	70,6	82,4	-11,8%	68,2	77,3	-9,1%	82,6	66,7	15,9%
	2 ^e cycle	97,4	94,9	2,5%	97,9	97,9	0%	94,6	97,3	-2,7%
	3e cycle	86,5	91,9	-5,4%	90,7	93	-2,3%	94,4	91,7	2,7%
Épreuve Reasonner	1 ^{er} cycle	94,1	94,1	0%	81,8	95,5	-13,7%	87	91,7	-4,7%
	2 ^e cycle	94,9	94,9	0%	89,6	97,9	-8,3%	97,3	97,3	0%
	3e cycle	75,7	94,6	-18,9%	76,7	90,7	-14%	80,6	94,4	-13,8%

Annexe 6

Écart entre les garçons et les filles aux épreuves

Résultats en français et mathématiques aux épreuves obligatoires en fin de cycle Taux de réussite Comparaison garçons -vs- filles En jaune, de 6% à 9,9% d'écart entre les garçons -vs- les filles En rouge, + de 10% d'écart										
Compétence	Qui	2015-16			2016-17			2017-18		
		Tous	gars	filles	Tous	gars	filles	tous	gars	filles
Épreuve Lecture	1 ^{er} cycle	88,2	88,9	87,5	90,9	100	81,8	56,5	54,5	58,3
	2 ^e cycle	82,1	75	85,2	87,5	84	91,3	94,3	92,9	95,7
	3 ^e cycle	97,3	94,1	100	88,4	77,8	96	91,4	76,9	100
Épreuve écriture	1 ^{er} cycle	82,4	77,8	87,5	77,3	81,8	72,7	78,3	72,7	83,3
	2 ^e cycle	76,9	58,3	85,2	85,4	72	100	89,2	85,7	91,3
	3 ^e cycle	89,2	76,5	100	88,4	77,8	96	82,9	69,2	90,9
Épreuve Résoudre	1 ^{er} cycle	70,6	66,7	75	68,2	72,7	63,6	82,6	81,8	83,3
	2 ^e cycle	97,4	91,7	100	97,9	100	95,7	94,6	92,9	83,3
	3 ^e cycle	86,5	88,2	85	90,7	94,4	88	94,4	84,6	100
Épreuve Reasonner	1 ^{er} cycle	94,1	100	87,5	81,8	81,8	81,8	87	81,8	91,7
	2 ^e cycle	94,9	83,3	100	89,6	92	87	97,3	92,9	100
	3 ^e cycle	75,7	76,5	75	76,7	77,8	76	80,6	76,9	82,6

Annexe 7

Écart des résultats pour les élèves ayant un plan d'intervention ou pas

Résultats en français et mathématiques Taux de réussite aux épreuves obligatoires en fin de cycle Élèves sans plan d'intervention –vs- avec plan d'intervention En jaune, + de 27,2% d'écart entre le taux de réussite avec plan –vs- sans plan (cible de la CS) En rouge, + de 40% d'écart entre le taux de réussite avec plan –vs- sans plan							
Compétence	Qui?	2015-2016		2016-2017		2017-2018	
		Sans plan	Avec plan	Sans plan	Avec plan	Sans plan	Avec plan
Épreuve Lecture	1 ^{er} cycle	100	0	89,5	100	84,6	20
	2 ^e cycle	86,7	66,7	94,1	71,4	100	80
	3 ^e cycle	96,7	100	93,5	75	100	66,7
Épreuve Écriture	1 ^{er} cycle	93,3	0	78,9	66,7	92,3	60
	2 ^e cycle	93,3	22,2	91,2	71,4	96,3	70
	3 ^e cycle	93,3	71,4	93,5	75	100	33,3
Épreuve Résoudre	1 ^{er} cycle	80	0	68,4	100	92,3	70
	2 ^e cycle	100	88,9	97,1	100	100	80
	3 ^e cycle	83,3	100	90,3	91,7	100	77,8
Épreuve Reasonner	1 ^{er} cycle	100	50	78,9	66,7	92,3	80
	2 ^e cycle	100	77,8	94,1	78,6	100	90
	3 ^e cycle	76,7	71,4	83,9	58,3	88,9	55,6

Écart des résultats pour les élèves étant au régulier ou en programme particulier

Résultats en français et mathématiques										
Taux de réussite aux épreuves obligatoires en fin de cycle										
Élèves inscrits au programme particulier musique (PPM) - vs – élèves réguliers										
En jaune, + de 10% d'écart entre le taux de réussite au PPM et le										
taux de réussite au régulier										
Compétence	Qui?	2015-2016			2016-2017			2017-2018		
		PPM	Rég.	Écart	PPM	Rég.	Écart	PPM	Rég.	Écart
Épreuve Lecture	1 ^{er} cycle									
	2 ^e cycle	81,5	83,3	2,2	100	72,7	27,3	100	81,8	18,2
	3 ^e cycle	95,5	100	4,5	100	76,2	23,8	100	78,6	21,4
Épreuve Écriture	1 ^{er} cycle									
	2 ^e cycle	81,5	67,7	13,8	100	68,2	31,8	100	63,3	36,7
	3 ^e cycle	90,9	86,7	4,2	100	76,2	23,8	90,5	71,4	19,1
Épreuve Résoudre	1 ^{er} cycle									
	2 ^e cycle	100	83,3	16,7	100	77,3	22,7	100	90,9	9,1
	3 ^e cycle	90,9	53,3	37,6	86,4	66,7	19,7	90,9	64,3	26,6
Épreuve Raisonner	1 ^{er} cycle									
	2 ^e cycle	100	91,7	8,3	100	95,5	4,5	100	81,8	18,2
	3 ^e cycle	86,4	86,7	0,3	95,5	85,7	9,8	100	85,7	14,3

Annexes supplémentaires

Annexe 9

Indicateur en lecture 004	15-16	16-17	17-18	Amélioration ou défi école (15-16 à 17-18)	Amélioration ou défi avec la CS (école vs CS)	Suivi cohorte de 2015-2018/épreuve
Bilan école 1 ^{er} cycle	88,2%	95,5%	87,5%	Amélioration , notre tendance se situe autour de 88%.	Défi, car les résultats sont de 3,6% sous le taux CS.	
Bilan CS 1 ^{er} cycle	91%	91,8%	91,1%			
Épreuve CS 1 ^{er} cycle_taux école	88,2%	90,9%	56,5%	Défi, les résultats école démontrent une diminution marquée de 34,4% par rapport à 16-17.	Défi majeur, l'écart est de 27,2% par rapport au taux de la CS.	
Épreuve CS 1 ^{er} cycle_taux CS	85,4%	85,1%	83,7%			
Bilan école 2 ^e cycle	100%	91,7%	94,6%	Défi, on note une légère diminution.	Amélioration , maintenir ce taux au-dessus du taux CS.	1^{er} cycle en 15-16 est le 2^e cycle en 17-18 <u>Taux école 15-16 versus taux régulier 17-18</u> 2,8% au-dessus de la CS en 15-16 et 4,5% en-dessous de la CS en 17-18 <u>Taux école 15-16 versus taux école 17-18</u> 2,8% au-dessus de la CS en 15-16 et 8% au-dessus de la CS en 17-18 Constats : <ul style="list-style-type: none"> • Au programme régulier, la tendance est à la baisse. • Le programme particulier obtient beaucoup de succès tirant ainsi le taux de réussite de l'école vers le haut.
Bilan CS 2 ^e cycle	93%	92%	93,0%	Défi majeur, on note une baisse de 24,5% par rapport à 15-16 au régulier. Maintenir le taux de 100% au programme particulier.		
Régulier	100%	82,2%	75,5%			
Programme particulier	100%	100%	100%			
Épreuve MEES 2 ^e cycle_école	82,1%	87,5%	94,3%	Amélioration marquée de 12,2% par rapport à 15-16.	Amélioration , les résultats école sont 8% supérieurs au taux CS.	
Épreuve MEES 2 ^e cycle_CS	84,1%	84,4%	86,3%			
Régulier	83,3%	72,7%	81,8%			
Programme particulier	81,5%	100%	100%			
Bilan école 3 ^e cycle	91,9%	95,3%	94,4%			
Bilan CS 3 ^e cycle	93,1%	91,3%	90%			
Régulier	93%	90%	92%	Défi, tenter de réduire l'écart entre les 2 programmes.		
Programme particulier	91%	100%	100%			
Épreuve MEES 3 ^e cycle_école	97,3%	88,4%	91,4%	Défi, on note une diminution du taux de réussite, cependant celui-ci tourne autour de 90%.	Amélioration , nous sommes largement au-dessus du taux de la CS.	
Épreuve MEES 3 ^e cycle_CS	92,2%	83,2%	81,2%			
Régulier	100%	76,2%	78,6%			
Programme particulier	95,5%	100%	100%			
Commentaires	Au 1 ^{er} cycle, il est à se demander si la pratique papier-crayon est suffisamment modélisée. Nous savons que les pratiques probantes sont appliquées. Le nombre d'élèves par niveau influence grandement les statistiques. Pour ce qui est de la diminution du taux de réussite lors du suivi de la cohorte du 1 ^e cycle 15-16 / 17-18 nous soulevons l'hypothèse qu'au 2 ^e cycle les textes sont plus longs et plus complexes qu'au 1 ^e cycle. De plus, les dimensions interpréter, réagir et apprécier comptent davantage lors des évaluations. Doit-on travailler un peu plus ces dimensions?					

Indicateur en écriture 004	15-16	16-17	17-18	Amélioration ou défi école (15-16 à 17-18)	Amélioration ou défi avec la CS (école vs CS)	Suivi cohorte de 2015-2018/épreuve
Bilan école 1 ^{er} cycle	88,2%	95,5%	70,8%	Défi, on note une diminution de 24,7 % par rapport à l'année précédente.	Défi, le taux école est nettement inférieur au taux de la CS.	1^{er} cycle en 15-16 est le 2^e cycle en 17-18 <u>Taux école 15-16 versus taux régulier 17-18</u> 3,9% sous la CS en 15-16 et 24,4% en-dessous de la CS en 17-18 <u>Taux école 15-16 versus taux école 17-18</u> 3,9% sous la CS en 15-16 et 6,3% au-dessus de la CS en 17-18 Constats : <ul style="list-style-type: none">• Nette diminution du taux de réussite au prog. régulier. Le nombre d'échecs par rapport au nombre d'élèves au 2^e cycle en 17-18 (4 échecs sur 11 élèves) peut venir, en partie, expliquer ce résultat.• Encore une fois, les résultats des élèves au programme particulier viennent gonfler le taux de réussite de l'école.
Bilan CS 1 ^{er} cycle	90,8%	91,3%	90,3%			
Épreuve CS 1 ^{er} cycle_taux école	82,4%	77,3%	78,3%	Défi, ces taux tournent autour de 80% ce qui est insuffisant.	Défi, notre taux de réussite est de 2,9 % sous le taux de la CS.	
Épreuve CS 1 ^{er} cycle_taux CS	86,3%	83,1%	81,2%			
Bilan école 2 ^e cycle	87,2%	89,6%	94,6%	Amélioration , le taux est toujours en progression.	Amélioration , cette progression nous a permis de rejoindre le taux de la CS.	
Bilan CS 2 ^e cycle	93,6%	92,8%	94,1%			
Régulier	67%	71,5%	83,8%	Amélioration remarquable, mais nous voudrions tendre de plus en plus vers un taux de 90%.		
Programme particulier	96%	100%	100%			
Épreuve MEES 2 ^e cycle école	76,9%	85,4%	89,2%	Amélioration , le taux est toujours en progression.	Amélioration , l'écart reste positif entre le taux école et le taux de la CS.	
Épreuve MEES 2 ^e cycle CS	86%	88,4%	88%			
Régulier	66,7%	68,2%	63,6%			
Programme particulier	81,5%	100%	100%			
Bilan école 3 ^e cycle	94,6%	95,3%	88,9%	Défi, nous remarquons une baisse pour la cohorte 17-18 par rapport aux deux cohortes précédentes (6,4%).	Défi, cette régression nous a éloigné du taux de la CS.	2^e cycle en 15-16 est le 3^e cycle en 17-18 <u>Taux régulier 15-16 versus taux régulier 17-18</u> 19,3% sous le taux CS en 15-16 et 18,6% sous la CS en 17-18. Constats : <ul style="list-style-type: none">• Légère augmentation du taux de réussite ce qui permet de réduire un peu l'écart avec la CS.• L'écart avec le taux CS reste important. <u>Taux prog. particulier 15-16 versus taux prog. particulier 17-18</u> 4,5% sous le taux CS en 15-16 et 0,5% au-dessus du taux CS en 17-18. Constats : <ul style="list-style-type: none">• Nette tendance à la hausse. <u>Taux école 15-16 versus taux école 17-18</u> 9,1% sous le taux CS en 15-16 et 7,1% sous le taux CS en 17-18. Constats : <ul style="list-style-type: none">• Amélioration• Nous restons avec un écart négatif par rapport au taux de la CS, mais la tendance est à la réduction de cet écart. Constat général pour l'écriture : <ul style="list-style-type: none">• Compte tenu de l'écart important par rapport au taux CS, l'écriture apparaît comme un enjeu sur lequel il faudra se pencher sérieusement.
Bilan CS 3 ^e cycle	93,6%	94,7%	93,3%			
Régulier	87%	90%	77%	Défi, pour le régulier (et au programme particulier dans une moindre mesure), nous notons la même régression qu'au bilan école. L'écart entre les deux s'accroît.		
Programme particulier	100%	100%	95%			
Épreuve MEES 3 ^e cycle école	89,2%	88,4%	82,9%	Défi, la tendance à la baisse se maintient.	Défi, l'écart se creuse entre le taux école et le taux de la CS.	
Épreuve MEES 3 ^e cycle CS	89,1%	93,4%	90%			
Régulier	86,7%	76,2%	71,4%			
Programme particulier	90,9%	100%	90,5%			
Commentaires	Le nombre d'élèves par niveau influence grandement les statistiques. Au 1 ^{er} cycle, 3 élèves en échec sur 24 au total ont quitté pour l'adaptation scolaire et l'école alternative. Sans eux, le résultat serait de 81% au lieu de 70,8%. Nous nous questionnons sur l'évaluation en écriture dans les classes de la CS. Quel pourcentage est associé aux évaluations de grammaire comparativement à celui associé aux situations d'écriture réelles? Il y a lieu de se pencher sur nos pratiques (enseignement et évaluation) en écriture.					

Indicateur en mathématiques compétence résoudre 004	15-16	16-17	17-18	Amélioration ou défi école (15-16 à 17-18)	Amélioration ou défi avec la CS (école vs CS)	Suivi cohorte de 2015-2018/épreuve
Bilan école 1 ^{er} cycle	82,4%	77,3%	66,7%	Défi, le taux régresse d'année en année. Nous notons une baisse de 15,7% depuis 15-16.	Défi, l'écart est de 21,5% avec le taux CS.	
Bilan CS 1 ^{er} cycle	85,3%	87,6%	88,2%			
Épreuve CS 1 ^{er} cycle_taux école	70,6%	68,2%	82,6%			
Épreuve CS 1 ^{er} cycle_taux CS	73%	80,2%	89,7%	Amélioration, nette progression du taux de réussite de l'ordre de 14,4%.	Défi, l'écart se rétrécit, mais reste quand même de 7,1%.	
Bilan école 2 ^e cycle	94,9%	97,9%	97,3%	Maintien du résultat.	Amélioration, nous nous maintenons au-dessus du taux CS.	1^{er} cycle en 15-16 est le 2^e cycle en 17-18 <u>Taux école 15-16 versus taux régulier 17-18</u> 2,4% sous la CS en 15-16 et 4,1% sous de la CS en 17-18 <u>Taux école 15-16 versus taux école 17-18</u> 2,4% sous la CS en 15-16 et 8,7% au-dessus de la CS en 17-18 Constats : <ul style="list-style-type: none"> • Au programme régulier, le taux de réussite augmente, mais l'écart avec la CS s'agrandit quelque peu. • Au programme particulier, la perfection a été atteinte ce qui donne un coup de main au taux école.
Bilan CS 2 ^e cycle	90,7%	90,9%	90,7%			
Régulier	92%	95,5%	92,2%	Défi, diminution du taux de 3,3% par rapport à 16-17. L'écart se creuse entre le régulier et le programme particulier.		
Programme particulier	96%	100%	100%			
Épreuve CS 2 ^e cycle_école	97,4%	97,9%	94,6%	Défi, malgré le taux assez élevé, on remarque une légère diminution de 3,3%.	Amélioration, le taux de réussite de l'école se maintient toujours au-dessus de celui de la CS (8,7%).	
Épreuve CS 2 ^e cycle_CS	91,2%	89,5%	85,9%			
Régulier	91,7%	95,5%	81,8%			
Programme particulier	100%	100%	100%			
Bilan école 3 ^e cycle	91,9%	93,0%	91,7%	Léger défi, le taux a diminué quelque peu de 1,3%. À maintenir tout de même.	À maintenir, le taux de réussite de l'école est supérieur à celui de la CS, même si l'écart se rétrécit (5% en 15-16 versus 1% en 17-18).	2^e cycle en 15-16 est le 3^e cycle en 17-18 <u>Taux régulier 15-16 versus taux régulier 17-18</u> 0,5% au-dessus du taux CS en 15-16 et 2,2% au-dessus de la CS en 17-18. Constats : <ul style="list-style-type: none"> • L'écart s'agrandit positivement par rapport au taux de la CS. • On note quand même une baisse du taux de réussite autant à l'école qu'à la CS. <u>Taux prog. particulier 15-16 versus taux prog. particulier 17-18</u> 8,8% au-dessus du taux CS en 15-16 et 16,7% au-dessus du taux CS en 17-18. Constats : <ul style="list-style-type: none"> • L'écart se creuse positivement. • La perfection est maintenue. <u>Taux école 15-16 versus taux école 17-18</u> 6,2% au-dessus du taux CS en 15-16 et 11,1% au-dessus du taux CS en 17-18. Constats : <ul style="list-style-type: none"> • L'écart se creuse positivement. • Autant le régulier que le programme particulier se retrouvent au-dessus du taux de la CS.
Bilan CS 3 ^e cycle	86,9%	89,9%	90,7%			
Régulier	93%	90%	77%	Défi au régulier, on note une diminution marquée de 16%. Amélioration au programme particulier, on atteint la perfection (Hausse de 9%).		
Programme particulier	91%	95%	100%			
Épreuve MEES 3 ^e cycle_école	86,5%	90,7%	94,4%	Amélioration continue, d'une année à l'autre, on remarque une progression (7,9%).	Amélioration, notre taux se maintient toujours au-dessus de celui de la CS (11,1%).	
Épreuve MEES 3 ^e cycle_CS	73,8%	82,7%	83,3%			
Régulier	86,7%	85,7%	85,7%	Défi au régulier, car on note une légère baisse du taux, mais l'écart avec le programme particulier s'accroît. Amélioration au programme particulier, on atteint la perfection.		
Programme particulier	86,4%	95,5%	100%			
Commentaires	Plus on avance dans le parcours scolaire, plus l'écart entre le taux de réussite de l'école par rapport à celui de la CS augmente. Les défis se trouvent surtout au premier cycle et s'amenuisent au fil des années.					

Indicateur en mathématiques compétence raisonner 004	15-16	16-17	17-18	Amélioration ou défi école (15-16 à 17-18)	Amélioration ou défi avec la CS (école vs CS)	Suivi cohorte de 2015-2018/épreuve
Bilan école 1 ^{er} cycle	94,1%	95,5%	91,7%	Défi, nous notons une légère baisse.	Défi, l'écart se creuse un peu avec le taux de la CS.	
Bilan CS 1 ^{er} cycle	94,2%	93,6%	94,2%			
Épreuve CS 1 ^{er} cycle_taux école	94,1%	81,8%	87%	Défi, nous voudrions revenir au taux atteint en 15-16.	Défi, l'écart négatif avec le taux de la CS tourne autour de 3%.	
Épreuve CS 1 ^{er} cycle_taux CS	96,3%	83%	90%			
Bilan école 2 ^e cycle	94,9%	97,9%	97,3%	Amélioration par rapport à l'année 15-16.	Amélioration , nous nous maintenons au-dessus du taux de la CS.	1^{er} cycle en 15-16 est le 2^e cycle en 17-18 <u>Taux école 15-16 versus taux régulier 17-18</u> 2,2% sous la CS en 15-16 et 3,4% en-dessous de la CS en 17-18 <u>Taux école 15-16 versus taux école 17-18</u> 2,2% sous la CS en 15-16 et 3% au-dessus de la CS en 17-18 Constats : <ul style="list-style-type: none"> Au programme régulier, la tendance est à la baisse tout comme le taux de la CS. Au programme particulier, la perfection a été atteinte.
Bilan CS 2 ^e cycle	94,3%	93,7%	94,8%			
Régulier	100%	95,5%	92,2%	Défi, le taux régresse d'année en année (au régulier). L'écart se creuse entre le régulier et le programme particulier.		
Programme particulier	93%	100%	100%			
Épreuve MEES 2 ^e cycle école	94,9%	89,6%	97,3%	Amélioration , nous souhaitons maintenir ce taux.	Amélioration , nous désirons demeurer au-dessus du taux de la CS.	
Épreuve MEES 2 ^e cycle CS	95,5%	84,4%	94,3%			
Régulier	83,3%	77,3%	90,9%			
Programme particulier	100%	100%	100%			
Bilan école 3 ^e cycle	94,6%	90,7%	94,4%	Amélioration de l'année 17-18 versus l'année 16-17 de 3,7%.	Amélioration , nous sommes de retour au-dessus du taux de la CS.	2^e cycle en 15-16 est le 3^e cycle en 17-18 <u>Taux régulier 15-16 versus taux régulier 17-18</u> 12,2% sous le taux CS en 15-16 et 15,8% sous la CS en 17-18. Constats : <ul style="list-style-type: none"> Nette diminution du taux de la CS. Trajectoire négative. En plus, l'écart se creuse. <u>Taux prog. particulier 15-16 versus taux prog. particulier 17-18</u> 4,5% au-dessus du taux CS en 15-16 et 10,8% au-dessus du taux CS en 17-18. Constats : <ul style="list-style-type: none"> L'écart se creuse positivement. <u>Taux école 15-16 versus taux école 17-18</u> 0,6% sous le taux CS en 15-16 et 0,5% au-dessus du taux CS en 17-18. Constats : <ul style="list-style-type: none"> Amélioration Le programme particulier augmente clairement le taux de réussite de l'école.
Bilan CS 3 ^e cycle	92,3%	91,3%	93,1%			
Régulier	93%	86%	92%	Amélioration , l'écart entre le régulier et le programme particulier s'amincit.		
Programme particulier	95%	95%	95%			
Épreuve MEES 3 ^e cycle_école	75,7%	76,7%	80,6%	Amélioration , la progression est constante.	Amélioration , nous sommes toujours au-dessus du taux de la CS, même si l'écart se rétrécit.	
Épreuve MEES 3 ^e cycle_CS	70,7%	75,8%	80,1%			
Régulier	53,3%	66,7%	64,3%			
Programme particulier	90,9%	86,4%	90,9%			
Commentaires	Plus on avance dans le parcours scolaire primaire, plus les résultats tendent à être positifs. Pour ce qui est des épreuves ministérielles (Raisonner), nous savons que le coefficient de difficulté est significativement plus élevé dans les épreuves du 3 ^e cycle. Ceci expliquerait-il le taux beaucoup plus bas enregistré par rapport aux épreuves du 1 ^{er} cycle et 2 ^e cycle de la CS ?					

Annexe 10

Régulier

Écart des Résultats en français et mathématiques Taux de réussite régulier aux épreuves obligatoires en fin de cycle -vs taux de réussite au bilan en fin de cycle										
En jaune, + de 3% au-dessus du taux de réussite des épreuves En rouge, + de 5% au-dessus du taux de réussite des épreuves										
Compétence	Qui?	2015-2016			2016-2017			2017-2018		
		Épr.	Bilan	Écart	Épr.	Bilan	Écart	Épr.	Bilan	Écart
Épreuve Lecture	1 ^{er} cycle	88,2	88,2	0%	90,9	95,5	-4,6%	56,5	87,5	-31%
	2 ^e cycle	83,3	100	-16,7%	72,7	82,2	-9,5%	81,8	75,5	6,3%
	3 ^e cycle	100	93	7%	76,2	90	-13,8%	78,6	92	-13,4%
Épreuve Écriture	1 ^{er} cycle	82,4	88,2	-5,8%	77,3	95,5	-18,2%	78,3	70,8	7,5%
	2 ^e cycle	67,7	67	0,7%	68,2	71,5	-3,3%	63,3	83,8	-20,5%
	3 ^e cycle	86,7	87	-0,3%	76,2	90	-13,8%	71,4	77	-5,6%
Épreuve Résoudre	1 ^{er} cycle	70,6	82,4	-11,8%	68,2	77,3	-9,1%	82,6	66,7	15,9%
	2 ^e cycle	91,7	92	-0,3%	95,5	95,5	0%	81,8	92,2	-10,4%
	3 ^e cycle	86,7	93	-6,3%	85,7	90	-4,3%	85,7	77	8,7%
Épreuve Reasonner	1 ^{er} cycle	94,1	94,1	0%	81,8	95,5	-13,7%	87	91,7	-4,7%
	2 ^e cycle	83,3	100	-16,7%	77,3	95,5	-18,2%	90,9	92,2	-1,3%
	3 ^e cycle	53,3	93	-39,7%	66,7	86	-19,3%	64,3	92	-27,7%

Annexe 11

Programme Particulier

Écart des Résultats en français et mathématiques Taux de réussite programme particulier aux épreuves obligatoires en fin de cycle -vs taux de réussite au bilan en fin de cycle										
En jaune, + de 3% au-dessus du taux de réussite des épreuves En rouge, + de 5% au-dessus du taux de réussite des épreuves										
Compétence	Qui?	2015-2016			2016-2017			2017-2018		
		Épr.	Bilan	Écart	Épr.	Bilan	Écart	Épr.	Bilan	Écart
Épreuve Lecture	1 ^{er} cycle									
	2 ^e cycle	81,5	100	-18,5%	100	100	0%	100	100	0%
	3 ^e cycle	95,5	91	4,5%	100	100	0%	100	100	0%
Épreuve Écriture	1 ^{er} cycle									
	2 ^e cycle	81,5	96	-14,5%	100	100	0%	100	100	0%
	3 ^e cycle	90,9	100	-9,1%	100	100	0%	90,5	95	-4,5%
Épreuve Résoudre	1 ^{er} cycle									
	2 ^e cycle	100	96	4%	100	100	0%	100	100	0%
	3 ^e cycle	86,4	91	-4,6%	95,5	95	0,5%	100	100	0%
Épreuve Reasonner	1 ^{er} cycle									
	2 ^e cycle	100	93	7%	100	100	0%	100	100	0%
	3 ^e cycle	90,9	95	-4,1%	86,4	95	-8,6%	90,9	95	-4,1%